

**Domaine :** Langues et civilisations étrangères - Interculturalité - **Thématique(s) :** Langues étrangères appliqués  
**DIPLOMÉS NATIONAUX**

## MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES : AFFAIRES EUROPÉENNES

Le **Master Langues étrangères appliquées : Affaires européennes** vise un double objectif :

- d'une part offrir aux étudiants une solide culture générale sur l'Union Européenne et les cultures de ses Etats membres,
- d'autre part leur proposer une formation professionnelle de haut niveau destinée à rencontrer les besoins des entreprises, des institutions et collectivités dans leurs relations avec les institutions européennes.

Cette formation vise donc à combiner un degré élevé de connaissances, des instruments d'analyse précis et une capacité d'intervention dans des domaines spécifiques.

⌚ **Durée de la formation :** 4 semestres

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes  
75017 Paris

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Présentiel

**CPF :** Éligible

**ECTS :** 120

**Formation :** Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

### OBJECTIFS

- Former des spécialistes des affaires européennes en leur permettant d'acquérir les compétences et connaissances indispensables aux différents métiers de l'Europe.
- Offrir aux étudiants une solide culture générale sur l'Union Européenne et les cultures de ses Etats membres.
- Proposer une formation professionnelle de haut niveau destinée à rencontrer les besoins des entreprises, des institutions et collectivités dans leurs relations avec les institutions européennes.
- Combiner un degré élevé de connaissances, des instruments d'analyse précis et une capacité d'intervention dans des domaines spécifiques.

### INFORMATIONS

#### CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉️ [lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr)

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation requiert dès le départ de la part des étudiants un niveau élevé en termes de culture générale et de compétence rédactionnelle, un investissement total de leur travail, une grande capacité d'adaptation. Elle s'adresse à des étudiants aspirant notamment à la mobilité géographique et à la pratique des langues. Enfin, il ne saurait être question de postuler à ce Master sans un vrai projet professionnel orienté vers les métiers de l'Europe.

### PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « **MASTER Langues étrangères appliquées : Affaires européennes** », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Langues étrangères appliquées

(LEA)).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

## MÉTHODES

Le Master 1 met l'accent sur la connaissance de l'Union européenne: elle est abordée à travers une série d'enseignements pluridisciplinaires portant sur l'histoire de l'intégration européenne, mais aussi plus largement sur l'histoire de la civilisation européenne et du système européen depuis le XIXème siècle, sur l'étude des institutions, de l'économie et du droit européens et de la géographie de l'intégration européenne. Elle repose aussi sur une connaissance approfondie de deux langues et civilisations de l'Union européenne (en dehors de la langue maternelle de l'étudiant) : la connaissance de ces civilisations prend en compte tant les traits spécifiques de celles-ci que le rapport de chacune d'elles au processus d'unification de l'Europe. Les cours sont donc dispensés dans la langue de l'espace national pris en compte : français, anglais, espagnol, allemand, italien.

Le Master 2 s'articule autour d'une approche pratique des métiers de l'Europe qui est essentiellement assurée par des professionnels des affaires européennes. Elle s'axe autour de trois grands enseignements : le lobbying, les projets européens et les politiques communautaires.

Cette approche combine l'indispensable connaissance des politiques et du droit communautaires avec la découverte du processus décisionnel communautaire en pratique, des acteurs du jeu européen et des méthodes de représentations d'intérêt et de lobbying.

Les étudiants seront aussi familiarisés avec les différentes opportunités de financements européens et formés aux techniques de montage et de management de projets européens. Enfin, la formation inclut une sérieuse préparation au projet professionnel par divers moyens : ateliers de recherche d'emplois, pratique des outils informatiques et de communication appliqués aux métiers de l'Europe, implication des étudiants dans des projets collectifs pour la promotion.

Cette formation s'appuie ainsi sur une pédagogie active comprenant l'étude de nombreux cas pratiques où la mise en situation des étudiants est de rigueur. Elle débouche ainsi naturellement sur les stages obligatoires de première et deuxième année qui permettent aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle dans un des nombreux métiers de l'Europe.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation sont adaptés aux spécificités de chaque unité d'enseignement. L'assiduité et la participation active des étudiants seront exigées et prises en compte lors des évaluations finales.

## DÉBOUCHÉS

Cette formation vise donc à former des spécialistes des affaires européennes en leur permettant d'acquérir les compétences et connaissances indispensables aux différents métiers de l'Europe. Ces métiers couvrent un large champ d'activités et se retrouvent tant dans le secteur privé que public.

Dans le domaine de la représentation d'intérêts :

- ONG, représentations régionales, représentations d'entreprises, associations professionnelles ou industrielles, consulting/lobbying, gestionnaire/manager de projets européens, etc.

Au sein d'une institution européenne :

- Assistant parlementaire, fonctionnaire ou « contractuel » dans une institution européenne.
- La formation propose à cet effet un séminaire de préparation aux concours communautaires et des séances d'information sur les différents moyens de travailler au sein des institutions européennes.

Au sein des administrations nationales :

- Représentations permanentes des Etats membres à Bruxelles, missions des Etats tiers, organisations internationales auprès de l'Union Européenne, organismes de coopération, coordination interministérielle, Ministère des Affaires étrangères.

Des débouchés existent également dans le secteur du journalisme, des organisations paneuropéennes ou internationales (Conseil de l'Europe, ONU).

---

### LES + DE LA FORMATION

Un voyage d'étude à Strasbourg et à Bruxelles est organisé en première et deuxième année afin de prendre la mesure du fonctionnement quotidien des institutions, de rencontrer des acteurs du processus décisionnel et des professionnels des affaires européennes. Il permet également aux étudiants de prendre des contacts en vue de leur insertion professionnelle (stage notamment) et d'avoir des entretiens de sélection sur place.

---